

QUINCY MAG'



Dossier *Page 3*



Bientôt le futur centre social





Christine GARNIER
Maire de Quincy-sous-Sénart

EDITORIAL

Chères Quincéennes, chers Quincéens,

Comme chacune et chacun d'entre vous, le budget de la commune est fortement impacté par l'inflation et particulièrement par l'augmentation du coût de l'énergie.

S'il a été partiellement protégé en 2022, l'année 2023 et celles à venir nous plongent dans l'incertitude budgétaire et me poussent à la plus grande prudence.

Le travail entamé ces dernières années pour rendre plus économe l'organisation des services municipaux, pour réduire par l'innovation et l'intelligence collective nos coûts de fonctionnement se poursuivra. Cependant, ces efforts ne seront pas suffisants dans le contexte actuel et, sans une prise en charge par l'Etat d'une partie des surcoûts énergétiques, nous devons sans doute ralentir le rythme de nos investissements.

C'est pourquoi, avec mes collègues Maires, nous avons rédigé une lettre ouverte à destination des parlementaires franciliens, leur demandant de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde des services publics de proximité.

Malgré cette période difficile, je souhaite vous assurer de mon engagement à maintenir le cap qui a toujours été le mien, l'amélioration des services à destination de tous les habitants de la commune.

La labellisation du centre municipal en centre social qui vous est présenté dans ce numéro de votre Quincy mag' répond à cette volonté.

Fidèlement

DU CENTRE MUNICIPAL AU PROJET DE CENTRE SOCIAL

Le Conseil Municipal a acté le 27 janvier 2022, la demande d'agrément auprès de la CAF pour passer de « Centre Municipal », en structure d'animation de la vie sociale de type "Centre Social".

Cette évolution, qui a pour objectif de mieux répondre aux besoins de la population, doit également permettre de développer la participation des habitants, impulser une dynamique partenariale avec les acteurs locaux, développer l'offre de services déjà proposée et développer les liens sociaux au sein du territoire communal et plus particulièrement au sein du quartier prioritaire.

Le Centre Municipal situé 7 rue de la Gare dans le quartier prioritaire « Le Vieillet » offre un accueil et un accompagnement social au quotidien aux habitants de la ville. Il accueille également des habitants du territoire communautaire, notamment dans le cadre des permanences portées par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Il met à disposition : téléphone, photocopieur, postes informatiques et accès Internet pour les démarches administratives du quotidien en autonomie.

AIDE DANS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES



Il propose des permanences sociales et juridiques en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre

d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles ou l'association MEDIAVIPPP pour les questions pénales d'agression, de violence, d'accidents de la circulation... Des permanences d'Ecrivain Public sont également proposées.

AIDE A L'INTEGRATION PAR LA LANGUE



Des ateliers sociolinguistiques menés par le GRETA à destination des adultes sont organisés pour favoriser l'intégration par l'apprentissage de la langue française.

Un Atelier complémentaire est proposé à chaque groupe. Il favorise l'apprentissage de la langue française via des supports culturels (œuvres écrites, arts, etc.) et des sorties citoyennes qui favorisent la découverte de lieux institutionnels et culturels (mairie, médiathèque, musées, cinéma, etc.) et qui traite, entre autres, des valeurs de la République,

Un Atelier de préparation au DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) permet aux apprenants qui le souhaitent de passer l'examen attestant le niveau atteint dans la maîtrise du français.

Des cours du soir de français gratuits destinés aux personnes actives et financés par le C.C.A.S. sont aussi proposés pour répondre au besoin d'un public adulte en situation d'emploi.

AIDE A L'INCLUSION NUMERIQUE

Face à une forte demande du public en matière d'aide à l'utilisation de l'outil numérique, notamment pour les démarches administratives du quotidien, la ville a souhaité développer l'accompagnement des personnes en situation de précarité dans ce domaine.

Fin 2021, la ville a répondu à un appel à candidatures lancé par Emmaüs Connect afin de devenir « Relais Numérique ».

Deux agents de la structure ont bénéficié d'une formation « Relais Numérique » qui leur permet aujourd'hui d'animer des permanences connectées individuelles et des ateliers informatiques en groupe.

SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE



Depuis 2016, le centre municipal a mis en place le « Café poussette », un atelier animé par des professionnels à destination des enfants de moins de 3 ans et de leurs parents : éveil musical, contes, yoga bébés, ateliers manuels, motricité, etc.

Un nouvel atelier parent-enfant pour les 3-6 ans "les tout p'tits moments" a démarré en octobre dernier.

L'ANIMATION GLOBALE



Au cours de ces dernières années, le Centre Municipal a développé de nouvelles actions à destination d'un public familial qui ont permis de renforcer l'animation du quartier : « Le Livre en Vacances » en partenariat avec la médiathèque Communautaire. Des lectures en plein air, contes, spectacles sont organisés tout au long du mois de Juillet.

« Le Cinéma Plein Air » Depuis plusieurs années, chaque été une projection sur écran géant en extérieur, à destination d'un public familial est organisée dans le quartier du Vieillet.

« Les quartiers d'été » Des activités sportives en accès libre à destination des 6-10 ans ont été proposées au cours de l'été 2022.

"Les ateliers culturels" à destination des enfants âgés de 6 à 9 ans tous les mercredis après-midi, pour les enfants du quartier prioritaire qui ne fréquentent pas les accueils de loisirs.

D'autres événements comme par exemple la fête des voisins, la fête du quartier ou la fête de Noël, mais aussi des actions sur le cadre de vie comme l'opération « je ménage ma résidence » organisée en septembre dernier, contribuent à renforcer le lien social et l'animation du quartier.



« Cultures du Cœur »

La ville est partenaire de l'association « Cultures du Cœur », dispositif d'accès à la culture à destination du public prioritaire. Les bénéficiaires peuvent obtenir des invitations à différents spectacles, concerts, bases de loisirs, billetteries diverses.

LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGE

Afin de pouvoir établir le **Projet Social du Centre**, la ville a amorcé en janvier 2022 une démarche de **Diagnostic Territorial partagé** couplée avec une **Analyse des Besoins Sociaux** qui a été confiée à un cabinet spécialisé.

Ce Diagnostic a permis d'identifier les 3 axes du Projet Social pour la période 2022-2025 :

- Valoriser et optimiser les ressources existantes sur le quartier prioritaire : améliorer la signalétique et les affichages, positionner les habitants comme acteurs de diffusion de l'information.

- Fonder et animer une communauté de projet :

construire de nouvelles coopérations entre élus, services, associations et habitants ; participation des habitants à la vie sociale du quartier.

- Construire une dynamique du bien vivre ensemble :

favoriser l'apprentissage du français, l'accès aux droits, développer le soutien à la parentalité, animer la vie sociale du quartier dans une approche intergénérationnelle en

l'ouvrant au reste de la ville.

Une réunion publique a été organisée le 15 Octobre dernier pour présenter le projet.

Cette rencontre a permis de lancer la démarche participative avec les habitants.

Lors de cette réunion Madame le Maire a annoncé la mise en place prochaine d'un Comité des usagers qui siègera au sein du comité de pilotage du centre social et qui participera ainsi, aux côtés des élus, des services et des associations, à la bonne mise en œuvre du projet de la structure.

Un sondage va être lancé pour donner un nom au futur centre social, qui pour l'instant administrativement est appelé « Centre Social Le Vieillet ».

Enfin, un temps d'échanges et d'informations sera organisé régulièrement : le « Café des Habitants ».





EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

1. Convention avec le conseil départemental et le collège DUNOYER DE SEGONZAC pour la mise à disposition d'installations sportives

Le Département de l'Essonne s'acquitte d'une redevance d'occupation en contrepartie de la mise à disposition des équipements sportifs de la ville au collège DUNOYER DE SEGONZAC. Une convention tripartite est alors conclue, fixant les conditions de la mise à disposition, notamment son montant, celui-ci dépendant du temps d'utilisation et du volume horaire imparté.

La précédente convention étant arrivée à expiration, une nouvelle convention est signée pour une durée d'un an à compter du 01/09/2022.

Pour la ville de Quincy-sous-Sénart, les nouvelles dispositions concernent le stade municipal Maurice PERRAGUIN, le gymnase Fontaine CORNAILLE et la salle polyvalente Georges POMPIDOU.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal ACCEPTE les termes de cette convention et autorise Madame le Maire ou son représentant à la signer.

2. Charte du Conseil des jeunes 11-15 ans et 16-25 ans

En 2016, la ville de Quincy-sous-Sénart décidait la création d'un Conseil Municipal des Jeunes à destination des collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} et adoptait la Charte de fonctionnement de ce conseil.

Il est proposé de modifier la Charte comme suit :

Dénomination : Conseil de Jeunes 11-15 ans au lieu de Conseil Municipal des Jeunes

Nombre de conseillers limité à 12 au lieu de 15 : pour des raisons d'encadrement lors des réunions plénières et ainsi être en conformité avec les taux d'encadrement appliqués sur l'accueil de loisirs (1 adulte pour 12 mineurs)

Lieu des réunions : à l'Accueil de Loisirs « La Passerelle » au lieu de la mairie pour des raisons pratiques (lieu dédié aux collégiens)

La mention « ils sont invités à participer aux cérémonies officielles aux côtés du Conseil Municipal » est ajoutée.

Il est également proposé au Conseil Municipal, la création d'un Conseil de Jeunes 16-25 ans dans la continuité du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil des Jeunes de 11 à 15 ans et d'adopter la Charte de ce Conseil des Jeunes 16-25 ans.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal ACCEPTE de modifier la charte du Conseil des Jeunes 11-15 ans, DECIDE la création d'un Conseil des Jeunes 16-25 ans, ADOPTE la Charte du Conseil des Jeunes 16-25 ans et AUTORISE Madame le Maire à signer les deux chartes des Conseils des Jeunes.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 24 NOVEMBRE 2022
A 20H00 salle du Conseil municipal**

Retrouvez la liste des délibérations sur le site de la ville www.mairie-quincy-sous-senart.fr.

(Par ordonnance du 07/10/2021 les compte-rendus des conseils municipaux sont remplacés par la liste des délibérations et sa publication sur le site internet remplace l'affichage).

LE D'CLIQ UN ESPACE JEUNESSE POUR LES 16-25 ANS

Situé 3, rue de la Gare, c'est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et de rencontre

POUR LES 16-25 ANS ...

LE D'CLIQ

ESPACE JEUNESSE 16/25

Des questions sur l'orientation, les études, les formations, sur l'emploi, les stages, la santé, l'exercice de ta citoyenneté, le logement, la vie quotidienne ou la mobilité internationale ?

Permanences de la Mission Locale

Besoin d'aide dans la recherche d'emploi ou d'une formation ?
La Mission Locale reçoit sans rendez-vous les jeunes sortis du système scolaire, **les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00.**

L'Espace Jeunesse 16/25 ans accueille les Quincéens :

- le lundi & jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
- le mardi & vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- le mercredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Viens rencontrer l'équipe pour trouver les réponses, échanger et découvrir les dispositifs existants comme le CLAP (pour t'aider à réaliser un projet), la Bourse au Permis de Conduire, les ateliers "Code de la Route", le BAFA Citoyen, les soirées débats, les ateliers collectifs, et bien plus encore...

Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, l'équipe propose également un programme d'animations éducatives, culturelles et sportives variées.

Pour toutes les activités et services destinés aux 16-25 ans, renseignements et inscriptions :

"Le D'ClIQ"
Espace Jeunesse 16-25 ans
3 Rue de la Gare
01.78.84.04.04
espacejeunesse@quincy.fr

TRAVAUX

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Régénération des courts 4 et 5 des tennis extérieurs
- Reprise des lignes du terrain de basket rue de Boissy-Saint-Léger



Refecion tennis



Terrain de basket

- Installation d'un visiophone à l'Espace 2000
- Pose de films de protection solaire sur les vitres de la salle polyvalente Georges POMPIDOU

VIDEOSURVEILLANCE

La ville de Quincy a prévu une extension de 8 caméras supplémentaires (7 fixes et une caméra nomade) au système existant afin d'accroître les zones non couvertes en entrées et sorties de la commune.

Cette extension permettra de prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agressions ou de vols, ainsi qu'à surveiller la régulation des flux routiers.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public et de la performance énergétique, les lanternes SHP au sodium de la rue Jean Jaurès et de la rue Jacques, ont été remplacées par des lanternes LED.

MULTIACCUEIL

- Le chantier du multi-accueil continue son avancée.
- Les skydomes ont été posés.
- Les menuiseries sont également installées et c'est maintenant le traitement de l'étanchéité à l'air des bâtiments qui va être appliqué.

S'en suivra la mise en place des cloisons, des plafonds, des huisseries...



Multaccueil.jpeg



Centre technique municipal



Places de stationnement

NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le bâtiment vient d'être achevé. Les installations vétustes ont laissé place à un bâtiment de 950 m² en bois essentiellement. Il est équipé de capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire et de panneaux photovoltaïques pour l'éclairage.

- Une cuve de 50 000 litres a été installée pour la récupération des eaux de pluie et l'arrosage.
- Le tri des déchets s'effectue désormais sur site.
- Le parking derrière la mairie réservé aux personnes se rendant en mairie est entièrement refait. Les places seront en zone bleue.

D'autres places de stationnements sont en cours de réalisation à côté du Centre Technique Municipal pour les véhicules du personnel de la Mairie.

ECOLE

- Réparation des sols souples à l'école maternelle St EXUPERY



Sols école St Exupéry



retour en images

10 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une fois n'est pas coutume, le Forum des associations s'est déroulé cette année à la salle polyvalente Georges POMPIDOU en raison du temps pluvieux.

L'ambiance n'en était pas moins conviviale et festive avec la soixantaine d'associations présentes et l'animation musicale

aux sons celtiques du groupe Protocole BARNEY.

Les enfants ont pu profiter des jeux gonflables installés sous la halle de la Maison Verte et du goûter offert par la Municipalité.





retour en images

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

JOURNEES DU PATRIMOINE

sur le thème des FRERES MOREAU

Né le 28 janvier 1869 à Montargis dans une famille modeste, Albert MOREAU, dès son plus jeune âge, s'intéresse au vol des oiseaux, plus particulièrement à leur vol plané qu'il observe fréquemment et avec curiosité. Il parvient à force de persévérance à réaliser son rêve, celui de construire un avion avec son frère André, mécanicien.

C'est dans un hangar prêté par le maire de Quincy-sous-Sénart en 1911, qu'ils mirent au point l'Aérostable, avion doté d'un système de stabilisation qui préfigurait ce que serait plus tard le pilote automatique. Le 17 Mars 1912 les frères Moreau reçoivent de la ville une subvention de 25 Francs qui les aidera dans leurs projets.

A l'occasion des journées du patrimoine, la ville a souhaité leur



rendre hommage à travers un spectacle d'arts de la rue présenté par la compagnie THE OMNIBUS CIRK. Un escapegame sur le même thème, réunissant une cinquantaine de participants et une exposition hommage de l'Amicale Photographique Quincéenne ont également été proposés au public.



24 SEPTEMBRE

PRESENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Après avoir enflammé les scènes de nombreuses salles de spectacles et festivals comme « les nuits celtiques de Agde », Julien LOKO a ambienté les quincéens venus nombreux pour ce spectacle de présentation de saison. Au programme chants celtiques, humour et gigue !



Retrouvez la vidéo de la saison culturelle, sur le nouveau site de la ville !

15 OCTOBRE

MANIFESTATION A L'AEROPORT D'ORLY

Les élus de Quincy-sous-Sénart étaient aux côtés de l'association DRAPO pour dire NON à l'augmentation du trafic aérien et des nuisances et pollutions aériennes.



marché de Noël

Marché de Noël

Cette année, le marché de Noël change de lieu pour s'installer au marché communal. Au total, 27 stands vous attendront, avec la particularité essentielle aux yeux de la municipalité, de présenter des créations et saveurs artisanales à petits prix !

3 et 4
décembre



CREATEURS

50 NUANCES DE BOUGIES (bougies coulées parfumées, diffuseurs)
AMY AMI BIJOUX (boucles d'oreilles en cuir recyclé)
AMBORELLA (créations florales)
ATELIER RACINE 108 (Poterie artisanale)
AQUAREVES (livres illustrés, bijoux, pochettes...)
CREATIONS GILLIG (coussins, porcelaines peints à la main)
DU FIL ET DES PERLES (décoration à poser, papier et carterie)
EDILIA FETTRE (bijoux)
ISNARD (sacs, tabliers tissu, soie peinte à la main)
LA RONDE MC CREATIONS (sacs en tissu, pochettes WAX)
L'ATELIER DE LAURA (bijoux tissés)
LES ATELIERS DANELEAU (objets de décoration en bois et résine)
MARTI SANDRINE (vitrines miniatures)
PIEGE A ENCRE (objets, illustrations, diorama)
URBAN RAKU (céramique, poterie)



Avec la participation du Conseil Municipal des Enfants et des associations **ACTIV** et **MAISON PERCE NEIGE**

Nombreuses animations :
Piste de luge - Licorne et Elfe
Sculpteur sur ballons - Fanfare



Stand photo avec le Père Noël et ses lutins

SAVEURS

CHAMPAGNE GRIVOT PAPLEUX (viticulteur)
CHARCUTERIE KS (foie gras, charcuterie)
JALL CANDY PARIS (Pommes d'amour -Gaufres sucettes...)
LA PATISSERIE DE REBECCA (pâtisserie, chocolat vegan)
LA PETITE LUSITANE (produits du monde et vaisselle)
LA RUCHE EDUCATIVE (miel et produits de la ruche)
LES DELICES DE MAMOUNETTE (confitures)
MARTINE ET CHOCOLATS (chocolats, confiseries)

au marché communal

de 10H à 18H le samedi et de 10H à 17H le dimanche





Marché communal



Marché communal : Donnez-nous votre avis ?

Nous sommes attachés à la préservation de notre commerce local.

Les commerçants de proximité et notre marché communal y concourent de façon importante au quotidien.

Cependant, l'équilibre entre le nombre de commerçants et de clients sur le marché ne permet pas d'avoir un choix varié de produits.

Votre avis est important pour adapter l'offre à vos besoins si vous souhaitez maintenir un marché communal sur notre ville.

1. Vous êtes

Un homme Une femme

2. Votre âge

18-30 31-50 51-65 + de 65

3. Habitez-vous à Quincy-sous-Sénart ?

Oui Non

Si oui, dans quel quartier ?

4. Fréquentez-vous le marché ?

Oui Non

5. Si oui, quel jour ?

Mercredi Samedi Mercredi et samedi

6. Si vous ne fréquentez jamais le marché, pour quelles raisons ?

- Les jours ne m'arrangent pas
- Les horaires ne me conviennent pas
- Je ne trouve pas les produits dont j'ai besoin

7. Fréquentez-vous un autre marché ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

8. Êtes-vous satisfait de la variété des produits ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

9. Êtes-vous satisfait des prix des produits ?

Oui Non

10. Aimeriez-vous trouver plus de produits ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

11. Si vous avez des remarques diverses ou autres commentaires :

Questionnaire à découper et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
ou en ligne sur www.mairie-quincy-sous-senart.fr





COMITE DE JUMELAGE

Du 14 au 19 septembre une délégation composée de membres de la Mairie et du comité de jumelage s'est rendue à Montemarciano en Italie.



La délégation Quincéenne en compagnie de Damiano BARTOZI maire de MONTEMARCIANO
De gauche à droite : Sara ROSSETTO, Jean Claude BARRE, Dominique DUPONT, Damiano BARTOZZI, Michelle GABIGNON, John ROSE

Le comité de jumelage italien ainsi que l'administration municipale ont souhaité que la ville de Quincy et la ville de Saue participent au 15^{ème} anniversaire du jumelage de Montemarciano avec la ville allemande de Hohenkirchen/Siegertsbrunn.



Signature du pacte du jumelage Italie-Allemagne - De gauche à droite
Andres LAISK Maire de SAUE, Michelle GABIGNON, Damiano BARTOZZI maire de MONTEMARCIANO, Sauro STRONATI Président du comité de jumelage de MONTEMARCIANO, Mindy KONWITSCHNY Maire de HOHENKIRCHEN/SIEGERTSBRUNN

Le thème central de cet anniversaire était « l'Europe et son avenir » et dans un premier temps au travers de conférences nous avons pu échanger, entre

nations, sur les attentes, les enjeux et le devenir de l'Europe ;

Dans un second temps cet anniversaire a montré que nous ne formions qu'un, malgré nos différentes origines, en échangeant, se divertissant, créant des amitiés sans avoir les mêmes cultures et ce malgré la barrière de la langue ; ce qui correspond en tout point aux fondements même de la mise en place du Jumelage après la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Cet anniversaire a été admirablement organisé par nos amis Italiens ; Toutes nos visites dans les alentours de Montemarciano et dans la ville même, ont permis de découvrir une partie de l'histoire de la région et de l'architecture Italienne riche et diversifiée.

Moment fort également, le défilé des nations dans Montemarciano au son de la fanfare de la ville ; défilé qui nous a permis de découvrir le « GIARDINI Quincy-sous-Sénart », petit parc où nous avons fait halte.



C'est ensuite chargé de pizzas et de parmesan offerts par nos familles d'accueil que nous avons fait le voyage retour sur la France.

Ce sera bientôt à notre tour de fêter le 35^{ème} anniversaire du jumelage avec Montemarciano et le 15^e anniversaire du jumelage avec Saue ;

Le comité vous donne rendez-vous les 16-17-18 juin 2023 pour participer aux festivités et vivre à votre tour ces moments forts avec nous.

CARNET

ILS SONT NÉS

Davi DE BRITO RODRIGUES, le 07 Juin 2022
Aaron LABBÉ, le 08 Juin 2022
Fatoumata SANGARE, le 15 Juin 2022
Lucas RAMOS, le 16 Juin 2022
Inayah PHILETAS, le 17 Juin 2022
Martin PINTO DA CUNHA, le 19 Juin 2022
Sacha MILOVANOVIC, le 23 Juin 2022
Layannah BOGMIS MPOUMA, le 05 Juillet 2022
Perry CHATELAIS BUSNEL, le 04 Juillet 2022
Jayden-Jophael NDOMBE ZIMANWA, le 06 Juillet 2022
Elyne GANNOUNI, le 07 Juillet 2022
Christy WELCHNER, le 09 Juillet 2022
Lila-Rose COGNARD, le 16 Juillet 2022

Imani SACKO, le 18 Juillet 2022
Berivan CURLIER, le 23 Juillet 2022
Syana BRIERE PEYLES, le 27 Juillet 2022
Alexis BALANGER, le 29 Juillet 2022
Maëlle SALVA, le 30 Juillet 2022
Adam LAZAAR, le 01 Août 2022
Aatheesh VASANTHAKUMARAN, le 02 Août 2022
Enaël GRAVA PARTHENAY, le 09 Août 2022
Mahery PRIAM, le 10 Août 2022
Robin GEOFFROY, le 11 Août 2022
Léo HARABARI, le 12 Août 2022
Fatoumata-Birta DIALLO, le 18 Août 2022
Malik MARIE-SAINTE, le 25 Août 2022

ILS SE SONT DIT OUI

Céline GEY et Fabrice FOUGÈRES, le 18 Juin 2022
Laura VENTOSA et Steve MATTUCCI, le 18 Juin 2022
Florence DHÉNIN et Christophe MASVALEIX, le

25 Juin 2022
Lydia FETTAR et Sofyan FOURTI, le 02 Juillet 2022
Audrey PHAM-THI et Pierre-Olivier BREVET, le 02 Juillet 2022
Aurélien BAAR et Rafael SOARES MARINI, le 09 Juillet 2022
Lydie LE CHANONY et Jérémy MOLIERE, le 30 Juillet 2022
Mamou TRAORE et Ousseyni KEITA, le 04 Août 2022
Diane VINCENTI et Aymeric BALLAGNY, le 27 Août 2022
Keren KIMBONDO MUSHIMI MPOKO et Guethy MVONDO MBALA, le 30 Août 2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Marie-José PETIT de BANTEL, le 21 Juin 2022 (92 ans)
Guy ROBOAM, le 24 Juin 2022 (83 ans)
Wilhelm STRUB, le 24 Juin 2022 (93 ans)
Jacqueline BERTHET, veuve MALOBERTI, le 25 Juin 2022

(100 ans)
Bruno GARNIER, le 29 Juin 2022 (68 ans)
Guy BLONDEL, le 29 Juin 2022 (89 ans)
Jean-Claude DYKAS, le 05 Juillet 2022 (79 ans)
Rafael MARTIN JAIME, le 03 Juillet 2022 (94 ans)
Antonio BERNAL ANTUNEZ, le 17 Juillet 2022 (87 ans)
Denise ALABÉTRICE, veuve CARON, le 19 Juillet 2022 (103 ans)
Françoise PRAUD, le 20 Juillet 2022 (86 ans)
Marcelle LIMOUZIN, veuve L'HOSPITALIER, le 22 Juillet 2022 (98 ans)
Francine LAMBERT, le 27 Juillet 2022 (73 ans)
Gérard THARANNE, le 02 Août 2022 (71 ans)
Karen VAN EYSLAND, le 11 Août 2022 (56 ans)
Claude MARSAUDON, le 19 Août 2022 (74 ans)
Alain PLUMERET, le 20 Août 2022 (76 ans)
James THOMAS, le 23 Août 2022 (71 ans)
Yvonne TUMOINE, veuve LECHÉVALIER, le 28 Août 2022 (86 ans)



VENEZ ECHANGER AVEC VOS ELUS
sous la halle du marché
Tous les samedis de 10h à 12h

SOBRIETE ENERGETIQUE

La rentrée s'est annoncée dans un contexte de crise énergétique majeure avec des hausses programmées très importantes du prix de l'électricité et du gaz. Si des mesures ont été adoptées pour protéger à minima les ménages français et les petites entreprises, à l'heure où nous écrivons cette tribune, l'Etat n'a pas encore prévu de compensations pour amortir les coûts supplémentaires que devront subir les collectivités locales pour maintenir la continuité des services publics.

Il est évident que nous n'avons pas attendu les annonces gouvernementales pour réagir et anticiper les réductions du budget 2023 de la ville, même si sa préparation est encore plus délicate aujourd'hui que les années précédentes.

La mise en place depuis plusieurs années d'un plan progressif de rénovation énergétique

des bâtiments municipaux ainsi qu'un programme pluriannuel d'investissement dans le renouvellement de l'éclairage public avec la technologie LED, et ses multiples vertus, ont déjà permis de réaliser de substantielles économies et d'autres sont à venir.

Relever le défi des économies n'est pas une nouveauté pour les élus municipaux que nous sommes et notre quotidien est fait de choix et d'arbitrages qui permettent de maintenir à flots les finances de la ville sans altérer le cadre de vie et le budget de ses habitants.

De nouvelles mesures ont déjà été adoptées pour réduire les consommations d'énergie et les coûts généraux mais nous assumons néanmoins le choix de ne pas céder à la facilité en proposant de « tout supprimer » ce qui peut paraître superflu aux yeux de certains, parce que le moral et le bien-être des quincéens est aussi une priorité pour nous.

Nos arbitrages reposent donc sur l'acceptation d'une sobriété énergétique modérée et maîtrisée qui nous a conduit, à titre d'exemple à :

- ✓ Maintenir les décorations de Noël dans la ville, toujours bien sûr avec des équipements LED, mais en réduisant un peu sa durée.
- A contrario, nous ne proposeront pas de

concours des illuminations aux habitants afin de ne pas les engager dans des dépenses supplémentaires ;

- ✓ Conserver le repas de Noël aux séniors parce que ce moment festif est très attendu et permet de rompre avec la solitude de certains. Il aura lieu le 16 décembre prochain.
- ✓ Préserver l'éclairage public mais en prévoyant de moduler le nombre de candélabres allumés et leur intensité à certaines heures de la nuit grâce à l'équipement généralisé des coffrets électriques de voirie de la ville avec la pose de programmeurs adaptés.
- ✓ Poursuivre les investissements envisagés pour l'amélioration du cadre de vie mais en maîtrisant les coûts avec notamment le recours continu à toutes les subventions possibles.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres arbitrages ont été effectués ou sont en cours de finalisation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions à l'occasion de différentes rencontres que nous souhaitons programmer.

Comptez sur nous pour faire face à cette crise !

Le groupe majoritaire « QUINCY TOUS ENSEMBLE »

QUINCY AUTREMENT

Agir à vos côtés

Après la crise sanitaire, l'inflation. La majorité réussira-t-elle à répondre aux enjeux ?

Le ralentissement de la crise de la COVID-19 et la reprise économique, la mise à l'arrêt d'une partie du parc nucléaire et la guerre en Ukraine ont bousculé les marchés du gaz naturel et de l'électricité en Europe, entraînant une hausse des coûts de l'énergie et des carburants et une augmentation généralisée des prix.

L'équilibre politique en France n'est pas construit et les aléas que nous vivons dans notre pays fragilisent notre quotidien. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir.

Quelle feuille de route Madame le maire et son équipe adoptent-elles pour faire baisser la facture ? Baisser le chauffage, éteindre l'éclairage, limiter les déplacements, différer des investissements, diminuer les travaux d'entretien, éventuellement lancer des chantiers de rénovation énergétiques, redéfinir le périmètre des services publics ?

Aucune proposition n'a été formulée par le maire pour absorber le coût inflationniste et amortir l'impact sur la vie des ménages lorsque nous lui avons posé la question au conseil municipal du 29 septembre.

Si la collectivité répond à certaines conditions financières, elle pourra bénéficier du dispositif de soutien au bloc communal en demandant un acompte sur l'aide de l'Etat prévue pour compenser l'augmentation des dépenses en 2022. Seule, cette aide ne suffira pas. Elle devra être accompagnée par des propositions d'actions concrètes immédiates. Voici celles du groupe Quincy Autrement :

- en matière de transition énergétique : développer des réseaux de chaleur, des énergies renouvelables, de l'éclairage public moins énergivore, la rénovation énergétique des bâtiments ;
- en ce qui concerne le cycle de l'eau : renouveler des réseaux d'eaux potables et d'eaux usées par la création de cycles vertueux en matière d'eaux pluviales et d'espaces de biodiversité, par la réutilisation des eaux usées dans les espaces verts et la voirie ;
- en ce qui concerne l'agriculture : favoriser la

transition de son modèle, vers des circuits plus courts ;

- en matière de mobilités : favoriser les transports du quotidien, les parcours multimodaux, les déplacements doux dans et hors de la ville, pour ne plus être dépendant au véhicule thermique.

Nous espérons que ce magazine consacrera une large place au sujet et fera état des choix stratégiques pragmatiques et clairement assumés de la majorité.

Les décisions, rapides et adaptées, qu'elle prendra pour répondre à l'urgence énergétique et climatique à l'échelle du territoire, ne peut se concevoir qu'avec un engagement politique fort.

Quincy Autrement : Florian Boivert, Najia Benramdane, Latifa Djelouah, Véronique Messie.

Pour nous contacter :

quincyautrement@gmail.com



Agenda

QUINCY-SOUS-SÉNART



■ **MERCREDI 9 NOVEMBRE**
EVENEMENT
COMMEMORATION
14/18

Théâtre : Lettre à Lulu
Salle Mère Marie PIA - 16H - Entrée libre
Réservations : 01 69 00 14 47



■ **VENDREDI 11 NOVEMBRE**
THEATRE :

« **AU DESSUS DE LA MELEE** »

Salle Mère Marie PIA - 15H - Entrée libre
Suivi à 16H de la conférence Histoire de l'Art
par Roland Albert BESSON

« **Que faisaient les artistes pendant la guerre de 14-18 ?** »

Entrée libre, réservation conseillée au 01 69 00 14 47



■ **DU 17 AU 20 NOVEMBRE**
FESTIVAL THEATRE

JEUDI 17 - 20H30

Venise sous la neige

par la Cie des Dix

VENDREDI 18 - 20H30

La chanson de l'éléphant

par la Compagnie du Rideau bleu

SAMEDI 19 - 20H30

First Lady, une autre histoire des Kennedy

par la Compagnie les Affranchis

DIMANCHE 20 - 17H00

Le vent des peupliers

par la compagnie les Dodus Dindons

Salle Mère Marie PIA - Réservations : 01 69 00 14 47 - Tarif : 5€

■ **19 ET 20 NOVEMBRE**
46ÈME EXPOSITION
VENTE MINÉRALOGIE
PALEONTOLOGIE

Par le Club Géologique Val d'Yerres Sénart
Salle polyvalente Georges POMPIDOU
Entrée libre de 10H à 18H



■ **SAMEDI 26 NOVEMBRE**
CONCERT BAROQUE

Eglise Sainte Croix - 20H30



■ **SAMEDI 3 ET**
DIMANCHE 4 DECEMBRE
MARCHÉ DE NOËL

Au marché communal



■ **SAMEDI 10 DECEMBRE**
LOUCHÉNOU

Spectacle musical à partir de 3 ans
Salle Mère Marie PIA
Réservations : 01 69 00 14 47 - Tarif : 5€



■ **SAMEDI 17 DECEMBRE**
SPECTACLE MUSICAL

Le songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare

Salle Mère Marie PIA
Réservations : 01 69 00 14 47 - Tarif : 20€

